

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 28 avril 2022

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 31 mars 2022

La Banque nationale suisse (BNS) a enregistré une perte de 32,8 milliards de francs au premier trimestre 2022.

Une perte de 36,8 milliards de francs a découlé des positions en monnaies étrangères. Le stock d'or a quant à lui généré une plus-value de 4,2 milliards de francs. Les positions en francs ont dégagé un bénéfice de 10,6 millions de francs.

Le résultat de la Banque nationale dépend principalement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible d'en tirer des déductions pour le résultat de l'exercice en cours.

Perte sur les positions en monnaies étrangères

Une perte de 36,8 milliards de francs a découlé des positions en monnaies étrangères.

Le produit des intérêts et le produit des dividendes se sont inscrits à respectivement 1,6 milliard et 0,8 milliard de francs. Les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt ont enregistré une perte de cours de 25,1 milliards de francs, les titres de participation et les instruments de participation une perte de 10,7 milliards de francs. Quant aux pertes de change, elles ont totalisé 3,4 milliards de francs.

Plus-value sur le stock d'or

Le stock d'or, dont le volume n'a pas changé, a généré une plus-value de 4,2 milliards de francs. Fin mars 2022, le prix du kilogramme d'or s'élevait à 57 550 francs (fin 2021: 53 548 francs).

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bénéfice sur les positions en francs

Au total, les positions en francs ont dégagé un bénéfice de 10,6 millions de francs. Les intérêts négatifs prélevés sur les avoirs en comptes de virement ont notamment contrebalancé les pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt.

Provision pour réserves monétaires

Au 31 mars 2022, la BNS a enregistré une perte de 32,8 milliards de francs avant attribution à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de l'attribution pour l'exercice en cours sera fixé en fin d'année.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2022¹

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Variation
Résultat de l'or		4 161,8	-2 326,0	+6 487,8
Résultat des positions en monnaies étrangères	1	-36 841,3	39 868,5	-76 709,8
Résultat des positions en francs	2	10,6	266,8	-256,2
Autres résultats		-2,8	1,9	-4,7
Résultat brut		-32 671,7	37 811,2	-70 482,9
Charges afférentes aux billets de banque		-7,8	-9,3	+1,5
Charges de personnel		-47,2	-46,1	-1,1
Autres charges d'exploitation		-44,1	-36,3	-7,8
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-9,6	-9,1	-0,5
Résultat intermédiaire		-32 780,4	37 710,4	-70 490,8

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bilan au 31 mars 2022¹

Actif

En millions de francs

	31.03.2022	31.12.2021	Variation
Or	59 852,6	55 690,7	+ 4 161,9
Placements de devises ²	937 329,5	966 202,2	-28 872,7
Position de réserve au FMI	2 130,9	2 000,8	+ 130,1
Moyens de paiement internationaux	11 608,6	11 912,5	-303,9
Crédits d'aide monétaire	912,1	908,0	+ 4,1
Créances en dollars des États-Unis résultant de pensions de titres	-	2 147,2	-2 147,2
Créances en francs résultant de pensions de titres	11 398,9	3 216,0	+ 8 182,9
Titres en francs	3 788,4	4 031,7	-243,3
Prêts gagés	8 671,8	9 202,4	-530,6
Immobilisations corporelles	431,3	437,2	-5,9
Participations	132,4	135,6	-3,2
Autres actifs	1 614,2	891,9	+ 722,3
Total	1 037 870,5	1 056 776,2	-18 905,7

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Au 31 mars 2022, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises à hauteur de 23 milliards de francs (20,9 milliards au 31 décembre 2021). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*, entraînant un accroissement du bilan.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Passif

En millions de francs

	31.03.2022	31.12.2021	Variation
Billets de banque en circulation	90 436,3	90 685,3	- 249,0
Comptes de virement des banques résidentes	664 675,6	651 091,0	+ 13 584,6
Engagements envers la Confédération	14 497,5	12 617,1	+ 1 880,4
Comptes de virement de banques et d'institutions non résidentes	21 238,9	28 156,2	- 6 917,3
Autres engagements à vue	40 154,9	35 297,9	+ 4 857,0
Engagements en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Propres titres de créance	-	-	-
Autres engagements à terme	-	2 173,8	- 2 173,8
Engagements en monnaies étrangères	23 036,5	20 888,5	+ 2 148,0
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	11 278,7	11 325,1	- 46,4
Autres passifs	1 083,4	292,4	+ 791,0
Fonds propres			
Provision pour réserves monétaires ^{1,2}	86 981,0	86 981,0	-
Capital-actions	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures ^{1,3}	90 943,1	90 943,1	-
Résultat de l'exercice 2021	26 300,0	26 300,0	-
Résultat intermédiaire	- 32 780,4		- 32 780,4
Total des fonds propres	171 468,7	204 249,1	- 32 780,4
Total	1 037 870,5	1 056 776,2	- 18 905,7

1 Avant affectation du bénéfice (voir *Rapport de gestion 2021*, page 174).

2 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice (soit après l'Assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2022). Le montant attribué à cette provision au titre de l'exercice 2021 s'élève à 8,7 milliards de francs.

3 La réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice. Après affectation du bénéfice au titre de l'exercice 2021, elle s'inscrira à 102,5 milliards de francs.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Tableau condensé de variation des fonds propres

En millions de francs

	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021
Fonds propres en début de période¹	204 249,1	183 950,6
Versement d'un dividende aux actionnaires ²	–	–
Distribution à la Confédération et aux cantons ²	–	–
Résultat intermédiaire	– 32 780,4	37 710,4
Fonds propres en fin de période	171 468,7	221 660,9

1 Les fonds propres en début de période se composent du capital-actions, de la provision pour réserves monétaires, de la réserve pour distributions futures et du résultat annuel.

2 Le dividende et le bénéfice sont toujours distribués au deuxième trimestre.

Cours de conversion et prix de l'or

	31.03.2022 En francs	31.12.2021 En francs	2022 Variation En %	31.03.2021 En francs	31.12.2020 En francs	2021 Variation En %
1 euro	1,0239	1,0366	– 1,2	1,1051	1,0803	+ 2,3
1 dollar des États-Unis	0,9231	0,9137	+ 1,0	0,9416	0,8806	+ 6,9
100 yens	0,7595	0,7939	– 4,3	0,8503	0,8545	– 0,5
1 livre sterling	1,2124	1,2351	– 1,8	1,2978	1,2027	+ 7,9
1 dollar canadien	0,7376	0,7202	+ 2,4	0,7489	0,6921	+ 8,2
1 kg d'or	57 550,03	53 548,29	+ 7,5	51 365,95	53 602,51	– 4,2

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Annexe

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La Banque nationale suisse est une société anonyme régie par une loi spéciale. Elle a deux sièges, l'un à Berne et l'autre à Zurich. Le présent rapport intermédiaire a été établi en conformité avec les dispositions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO), ainsi qu'avec les principes d'établissement des comptes figurant dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021. Il donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise. Les principes d'établissement des comptes suivent les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), sauf si une disposition dérogatoire a été définie. Ils s'en écartent lorsque ces recommandations sont en contradiction avec la LBN ou s'il s'agit de tenir compte de la nature particulière de la Banque nationale. Ainsi, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, la Banque nationale n'a pas dressé de tableau des flux de trésorerie. La structure et la dénomination des postes du bilan et du compte de résultat prennent en considération les particularités de l'activité de banque centrale.

Par rapport aux comptes annuels clos au 31 décembre 2021, les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont subi aucune modification.

Le rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 31 mars 2022 est établi selon la Swiss GAAP RPC 31; certaines informations sont présentées sous forme condensée.

La Swiss GAAP RPC 31 requiert l'indication du résultat par action. Or, cette information n'est pas pertinente pour la Banque nationale au regard des dispositions légales spéciales qui la régissent, raison pour laquelle le résultat par action n'est pas mentionné. La LBN définit en effet les droits des actionnaires. Le dividende versé y est notamment limité à 6% au plus du capital-actions (soit au maximum 15 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs). Le solde du bénéfice distribuable revient ensuite pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

Chiffre 1: Résultat des positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Variation
Placements de devises	-36 832,6	39 742,4	-76 575,0
Position de réserve au FMI	-7,1	77,7	-84,8
Moyens de paiement internationaux	1,2	6,4	-5,2
Crédits d'aide monétaire	-2,9	42,0	-44,9
Total	-36 841,3	39 868,5	-76 709,8

Ventilation selon le genre, en millions de francs

	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Variation
Produit des intérêts	1 580,1	1 954,7	-374,6
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	-25 138,8	-12 544,7	-12 594,1
Charges d'intérêts	19,0	3,2	+15,8
Produit des dividendes	808,5	761,6	+46,9
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	-10 741,4	9 789,2	-20 530,6
Gains/pertes de change	-3 356,6	39 916,7	-43 273,3
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	-12,1	-12,3	+0,2
Total	-36 841,3	39 868,5	-76 709,8

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Chiffre 2: Résultat des positions en francs**Ventilation selon la provenance**, en millions de francs

	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Variation
Intérêts négatifs sur les avoirs en comptes de virement	289,2	359,4	-70,2
Titres en francs	-259,7	-70,7	-189,0
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	-1,3	-0,7	-0,6
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	-	-	-
Prêts gagés	-17,0	-21,0	+4,0
Engagements envers la Confédération	-	-	-
Propres titres de créance	-	-	-
Autres positions en francs	-0,6	-0,2	-0,4
Total	10,6	266,8	-256,2

Ventilation selon le genre, en millions de francs

	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Variation
Intérêts négatifs sur les avoirs en comptes de virement	289,2	359,4	-70,2
Produit des intérêts	-9,9	-12,5	+2,6
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	-265,9	-77,7	-188,2
Charges d'intérêts	-0,6	-0,2	-0,4
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	-2,2	-2,2	0,0
Total	10,6	266,8	-256,2